

SEANCE DU 07 mars 2022

<u>Nombre de Membres :</u>	
Afférents au Conseil :	15
En exercice :	15
Présents :	10
Votant(s) :	15
Absent(s) :	00
Pouvoir(s) :	05

A été élu secrétaire :
TEISSONNIER Fabrice

L'an deux mille vingt deux le sept mars à 19 heures 00 minutes.

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 28 février s'est réuni à la Salle de la Mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur CHAUVIN Christian, Maire.

Présents (10) : CHAUVIN Christian, CAIGNAULT Bettina, CORROYER Jean-Luc, CORROYER Véronique, DA MOTA Antonio, MAILLET Hubert, PIETERS Erick, PINTADO Alexandre, TEISSONNIER Fabrice, TEISSONNIER Nathalie

Représentés (05) : CARITEY Charlene par PINTADO Alexandre, DELCOURT Sergine par MAILLET Hubert, PEIX Ludmilla par Christian CHAUVIN, RICBOURG Anaïs par TEISSONNIER Nathalie, RICBOURG Sabine par PIETERS Erick

Absents (0) : /

1°) COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 17 FEVRIER 2022

Le compte rendu de la séance du 17 février 2022 a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

2°) PANNEAU AFFICHAGE

Le panneau d'affichage a été remis en place par les agents communaux. Il n'est pas nécessaire de le remplacer.

3°) PLANNING DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Le planning sera communiqué à tous les participants prochainement.

4°) AVANCEMENT CHEMIN COMESTIBLE

La délibération 2022 02 01 du 17/03/2022 a été transmise à l'Association Vie ainsi qu'un courrier reçu de l'ONF.

Des petits travaux de coupage ont été réalisés sur le chemin comestible.

5°) LE FONDS GAILLARD

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil qu'il est toujours dans l'attente de la proposition de l'entreprise SYLVABOIS.

6°) TARIFS LOCATION SALLE DES FETES

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que la commune va modifier les tarifs de location de la salle des fêtes d'Haramont.

Haramontois(e):

- La demi-journée : 50 €
- La journée : 100 €
- Le week-end : 200 €

Extérieur:

- La demi-journée : 75 €
- La journée : 150 €
- Le week-end : 300 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil municipal

ACCEPTE les nouveaux tarifs de location de la salle des Fêtes.

7°) JOURNAL HORIZON

Monsieur le Maire propose à l'ensemble du Conseil de faire paraître le journal Horizon tous les deux mois.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil municipal

DECIDE qu'à compter d'Avril 2022, le journal Horizon paraîtra tous les deux mois et

ACCEPTE que la participation aux frais de financement du journal par les encarts publicitaires soit au prix de 30 € TTC par parution à savoir tous les deux mois et par entreprise.

8°) POINTS DIVERS

- Syndicat Scolaire : Monsieur le Maire indique à l'assemblée que le projet du Syndicat Scolaire avance. Les Statuts sont en cours et doivent être validés par la Sous-Préfecture de Soissons.
- Ordures ménagères : Le système des bacs à déchets pucés seront effectif au 1^{er} Avril 2022.
- Gestion des déchets : Possibilité de changer une fois son bac sans coût. La commune va supprimer toutes ses poubelles.
- Mise aux normes de l'assainissement : La CCRV a donné une liste de 8 bureaux d'études afin de pouvoir faire une étude préalable pour savoir si les personnes intéressées sont susceptibles de percevoir la subvention accordée par l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

Plus personne ne demandant la parole, la séance a été levée à 19h52.

Le Maire,
Christian CHAUVIN

